

ACTION

L'UNIFA et la FNAEM s'adressent aux parlementaires via *Le Courrier*

le courrier DU MEUBLE ET DE L'HABITAT

PREMIER SEMAINE DE LA PRESSE PROFESSIONNELLE DE L'ÉQUIPEMENT DE LA MAISON

LETTRÉ OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES

Interview exclusive des présidents de l'UNIFA et de la FNAEM



Le Courrier du Meuble et de l'Habitat a pour honneur d'être l'unique et le seul journal de la presse professionnelle de l'équipement de la maison. C'est pourquoi nous avons décidé de consacrer une page à l'actualité de la profession. À l'occasion de la rentrée parlementaire, et du Forum de la presse de la fin de l'année 2016, nous avons eu le plaisir de rencontrer les présidents de l'UNIFA et de la FNAEM.

Malgré le rejet – in extremis – en juillet dernier, de la proposition de déblocage des PEL au profit de l'achat de meubles domestiques soumise conjointement par la FNAEM et l'UNIFA, les deux organisations restent plus que jamais mobilisées : « De nombreux élus de droite et gauche nous soutiennent, avançaient leurs dirigeants respectifs, **Didier Baumgarten** et **Dominique Weber**, début septembre dernier, lors de la traditionnelle conférence de presse de la filière. Et nous savons qu'il n'y a que la ténacité qui paye ! Nous avons l'espoir de repasser ce dossier dans le cadre de la loi de finances : c'est un travail de fond que nous allons mener, notamment en rendant visite aux parlementaires dans différentes régions de France ». En plus de ce travail « sur le terrain », à l'occasion de la rentrée parlementaire et de l'examen du projet de loi de finances pour 2016, les deux dirigeants s'expriment aujourd'hui dans *Le Courrier* pour interpeller les Pouvoirs Publics : près de mille élus et responsables politiques, dont la totalité des parlementaires français et les cabinets

ministériels concernés, doivent en effet recevoir ce présent numéro du journal, auquel a été ajouté, à leur attention, un encart de quatre pages. Le document comporte une grande interview de **Didier Baumgarten** et **Dominique Weber**, à laquelle s'ajoutent plusieurs focus qui sont autant d'arguments visant à justifier toute la légitimité qu'aurait l'adoption d'une telle mesure. *Les lecteurs souhaitant consulter ce document peuvent le faire sur le site du Courrier.*

CARNET

DÉCÈS D'ENRICO AMATA

Nous apprenons le décès, survenu le 12 septembre dernier, de Monsieur **Enrico Amata** (à l'âge de 86 ans), qui fut gérant de la société parisienne Janrys, l'une des dernières entreprises d'ameublement du Faubourg Saint-Antoine... Membre de l'ancien groupement de l'ébénisterie et du siège d'art de l'UNIFA, Enrico Amata avait notamment reçu la Médaille de Vermeil de la Ville de Paris. L'équipe du *Courrier* adresse toute son affection à sa famille et ses proches.

INDUSTRIE

FABRICANTS LORRAINS : VERS UNE INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE



Exposition sur les Indications Géographiques « produits manufacturés » en juin à Bercy.

Pour faire reconnaître la spécificité de leurs savoir-faire dans un contexte de concurrence ouverte, les membres du PLAB (Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois) sont engagés dans une démarche d'Indication Géographique Protégée, qui devrait se traduire dès 2016 par un label.



Didier Hildenbrand avec l'ex-secrétaire d'Etat au Commerce et à l'Artisanat Carole Delga.

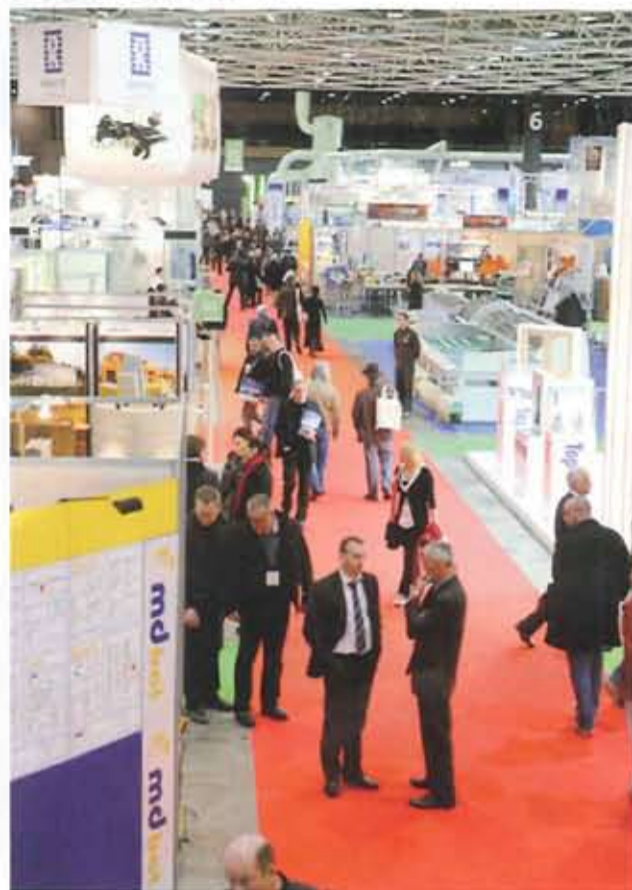
Si les fabricants de sièges et de meubles lorrains sont bien réunis par l'intermédiaire de ce pôle, ils ne disposaient pas jusqu'à présent, en effet, de moyen de faire reconnaître la spécificité des techniques et savoir-faire traditionnels qu'ils mettent en œuvre sur leur territoire. Mais tout devrait changer, à la suite du décret du 2 juin dernier, qui élargit la notion d'Indication Géographique Protégée aux produits manufacturés. Parallèlement à ce texte, les Pouvoirs Publics ont identifié une dizaine de zones géographiques pouvant bénéficier de ce nouveau label – par exemple la porcelaine de Limoges, la dentelle de Calais, les espadrilles de Mauléon, et donc les sièges et meubles de Liffol-le-Grand – qui a été lancé officiellement avec l'organisation d'une exposition en juin dernier au ministère de l'Economie et des Finances à Bercy. « Pour les fabricants de sièges et meubles lorrains, c'est le début d'une aventure, explique **Didier Hildenbrand**, le directeur général du PLAB. L'exposition a été suivie de la constitution d'un groupe de travail, qui se réunira une fois par mois jusqu'à la fin de l'année pour établir un cahier de charges, qui sera déposé début 2016 à l'INPI. »

La force d'un label

Dans un marché mondialisé où consommateurs finaux et même prescripteurs sont en perte de repères, cette Indication Géographique « produits manufacturés » permettra de garantir la provenance d'un siège ou d'un meuble, et l'authenticité des savoir-faire utilisés pour sa fabrication. Pour les fabricants titulaires – entre autres Sièges d'Art français, Collection Pierre Counot-Blandin, Collinet, Néosièges, AVT Taillardat, Henryot & Cie, Laval, Gilles Nouaillac... - il s'agira d'un rempart contre la concurrence et d'un outil de lutte contre la contrefaçon. Les fabricants lorrains s'engageront à respecter le cahier des charges de l'Indication Géographique, ce qui fera l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme indépendant, mais ce cahier des charges sera aussi une base pour caractériser les produits « made in ailleurs », qui se réclament de savoir-faire traditionnels sans respecter le fameux cahier des charges. Pour le PLAB, cet outil servira aussi à préserver, voire à développer les emplois locaux, tout en renforçant le prestige de la fabrication liffoloise. « Les membres du PLAB ne disposant pas de marques commerciales, ce label – dont le nom exact reste à déterminer – pourra jouer le rôle d'une marque ombrelle pour tout un territoire », estime **Didier Hildenbrand**. Il affirmera aussi que les fabricants lorrains sont réunis par des savoir-faire, et pas par un style de produits. Autrement dit, ils sont tout autant capables de fabriquer des produits de styles historiques que des produits contemporains, et aptes à répondre aux projets contract incluant des aménagements sur mesure.

SALON

UN NOUVEAU POSITIONNEMENT POUR EUROBOIS



Pour « une meilleure cohérence avec l'évolution des marchés du bois, du bâtiment et des énergies », GL Events annonce l'évolution du positionnement de son portefeuille de salons, et par conséquent sa manifestation historique Eurobois (dont la dernière édition a eu lieu en mars dernier). Evènement incontournable de la filière bois en France, Eurobois, anciennement « salon du bois dans la construction, de la machine à bois et des composants » organisé à Lyon, devient donc « le rendez-vous des équipements et des techniques de la transformation du bois ». Il revient ainsi à son positionnement historique avec, à son arc, « une réelle expertise du marché du bois depuis plus de trente ans »... Ce nouveau salon restera biennal, mais se tiendra désormais en année paire, indépendamment du rendez-vous BePositive, auquel il était rattaché depuis plusieurs éditions. Il s'inscrit dans le calendrier professionnel, en alternance avec le salon allemand Ligna qui, lui, a lieu les années impaires... La prochaine édition d'Eurobois aura donc lieu du 15 au 18 novembre à Eurexpo ; puis, dès 2018, la manifestation se tiendra au printemps (mars), afin de « répondre pleinement aux attentes et au calendrier commercial des acteurs du

marché du bois ». Avec ce repositionnement, GL Events, qui dit miser sur « [son] expertise de la filière bois, [sa] connaissance des enjeux et attentes du marché et [sa] proximité avec l'ensemble des acteurs du secteur (industriels, fédérations) » a pour objectif de faire d'Eurobois, « très rapidement, le salon référence de la machine et des équipements en France ». L'organisateur met plusieurs atouts essentiels en avant : un positionnement au cœur de la première région française de la transformation du bois, tout d'abord (historiquement installé à Lyon, Eurobois profite de la dynamique de la région Rhône-Alpes) ; une offre représentative de l'ensemble des équipements et des techniques de la transformation du bois, ensuite (machines et équipements de l'exploitation forestière, de la première et deuxième transformation, machines et équipements de finition, machines et équipements bois énergie, robotique, informatique, technique d'assemblage, manutention-levage, fournitures...) ; enfin, un visoriat qualitatif constitué d'artisans et d'industriels, et le fait que le salon représente un pôle d'attractivité particulier pour les visiteurs internationaux, et spécialement ceux venus du Sud de l'Europe.